

Compte rendu réunion Assemblée Générale APEL

Lille, le 04/10/2016

Présents : Mr Joly, Mme Akotam, Mme Niah, Mme Akkouchi, Mr Ducrocq, Mr Akram, Mr Pacaud, Mme Chebouba, Mme Dupont, Mme El Kasmi, Mme Verhoeven, Mme Twagiramariya, Mr Chebouba, Mme Wastiaux, Mme Cambier, Mme Osman, Mme Thiriez.

- Présentation de l'APEL, les membres actuels, les missions et les événements organisés à l'école en partenariat avec l'APEL (photos kermesse, fêtes de St Nicolas, Père Noël, carnaval..). Liste des membres du comité directeur :

- Mme Sabrina Akotam, présidente, maman de Noham (classe de CM1-CM2)
- Mme Sandrine Niah, trésorière, maman de Keyllah (classe de CE1)
- Mme Amélie Thiriez, secrétaire, maman de Germain (classe MS-GS)
- Mr Mohamed Berkane, membre, papa d'Ilian (classe de CE1)
- Mme Verhoeven, membre, maman de Clémentine (classe de PS)

Présentation de l'APEL par Mme Sabrina Akotam:

« L'A.P.E.L., Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre, est une association type loi 1901 à but non lucratif, déclarée en préfecture. Elle est constituée de parents d'élèves tous bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour créer et animer des liens conviviaux.

Notre but est de développer une communauté de parents de l'école, de permettre à chaque parent d'être informé et de se sentir véritablement acteur de la vie de l'école. Car n'oublions pas notre objectif principal : l'évolution constante de nos enfants dans la joie de vivre et le bien-être.

Contribuons à faire de l'école Saint Vincent de Paul un lieu où l'on se sent bien !

Le rôle de l'Apel:

- 1) représenter les parents d'élèves auprès du chef d'établissement.
- 2) participer aux financements de projets et de sorties de fin d'année.
- 3) créer et animer des liens conviviaux entre les parents de l'école en organisant tout long de l'année scolaire différentes manifestations : Café de l'Apel, décoration de la cour, marché de Noël...
- 4) organiser les grands événements festifs de l'école : passage de saint Nicolas et du Père Noël, carnaval, kermesse...

Comment peut fonctionner l'Apel ?

Sans parent, c'est impossible ! Avec 2 ou 3 parents c'est très difficile ; avec 5 à 10 parents une véritable équipe se forme, on met des projets en œuvre ; alors, plus de 10 parents, le tour est joué!

Vous l'aurez compris, plus riches sont les idées, les échanges, les projets... et plus facile est la mise en œuvre.

Alors si vous avez envie de participer à la vie de l'école de votre enfant, même si vous n'avez que peu de temps, n'hésitez plus et venez rejoindre notre équipe conviviale et dynamique ! »

- Informations/ dates à retenir :

- 26 novembre : décoration de l'école (sapins, guirlandes...)
- 28 novembre : distribution du calendrier de l'avent (bonhomme de neige)
- 6 décembre : passage de St Nicolas
- 13 décembre : passage du Père Noël et marché de Noël
- 07 avril : carnaval
- Au printemps : fête des fleurs

- Bilan financier : cf. détails bilan complet.

La fête de fin d'année de l'école (la kermesse) permet d'apporter environ 80% des bénéfices récoltés par l'APEL. Ces fonds servent à financer différents projets (achat lots de kermesse, cadeaux Noël pour les enfants, participation à la sortie scolaire au zoo de Païri Daïza pour tous les enfants de l'école..).

- Parents relais

L'idée de mettre en place des parents relais au sein de chaque classe a émergé en fin d'année scolaire dernière pour permettre de faire davantage de lien entre les membres de l'APEL et l'ensemble des familles et éviter un certain essoufflement de l'équipe en place.

L'objectif du parent relais est donc de diffuser les informations entre l'équipe de l'APEL et les parents de la classe référente mais également de faire remonter les remarques, idées, questions, mécontentements des familles vers l'APEL. Il peut également être un médiateur et interface privilégié entre l'enseignant et les parents.

Il peut y avoir un à deux parents relais par classe.

Les parents relais déjà connus sont les suivants :

- classe de TPS-MS-GS : Mme Verhoeven, maman de Clémentine
- classe de TPS-MS-GS : Mme El Kasmi, maman de Yassine
- classe de MS-GS : Mme Cambier, maman d'Ismaël
- classe de CP : Mme Wastiaux, maman de Grégoire
- classe de CE1 : Mme Beesman, maman de Louna
- classe de CE2-CM1 : Mme Lyoen, maman de Sarah
- classe de CM1-CM2 : Mme Akkouchi, maman de Chaïnel

Il faudrait que d'autres parents puissent être relais au sein de chaque classe et notamment pour les classes à gros effectif (classe de TPS-MS-GS). Une circulaire va être envoyée pour que les parents intéressés par ce rôle se manifestent. De plus, dans cette circulaire, le rôle du parent relais sera explicité.

- vote d'un membre du comité directeur

Suite à la démission d'un membre l'année dernière, un nouveau membre peut être élu.

Se présentent : Mme Cambier, Mme Dahmani, Mme Akkouchi.

Membre élu : Mme Cambier (12 voix) alors que Mme Akkouchi a 7 voix et Mme Dahmani a 3 voix.

- Divers :

Une boîte à idées sera mise en place pour recueillir les suggestions, questions pour améliorer le fonctionnement de l'école, les relations entre les familles..

Un trombinoscope sera proposé pour faire connaître les parents membres du comité directeur élus ainsi que les parents relais.

Chaque parent relais pourra recenser les coordonnées des autres parents de la classe afin de mieux communiquer.

Le site internet de l'APEL demande à être enrichi. Les comptes rendus et photos seront publiés. De plus, dans la même idée de diffuser les actions de l'APEL, les parents relais auront comme mission supplémentaire d'expliquer oralement les infos données lors des circulaires.

L'équipe de l'APEL